

## **REGLEMENT DE JEU « CASH MA YOUFECH »**

### **ARTICLE 1 : LES ORGANISATEURS**

**ORANGE TUNISIE SA**, Société Anonyme au capital de 31 335 600 dinars, inscrite au registre national des entreprises, sous l'identifiant unique N°0868024D, titulaire du matricule fiscal N°0868024D/A/M/000, ayant son siège social à l'Immeuble Orange Tunisie, avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, représentée aux fins des présentes par son Directeur Général, M. Thierry MILLET, ci- après désignée « **ORANGE TUNISIE** » ;

Et ;

**DIGITAL VIRGO TUNISIE**, Société Anonyme au capital de 200 000 dinars, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 937960Y, titulaire du matricule fiscal N° N°937960Y/A/M/000, dont le siège social est situé à la Rue du Lac Turkana, résidence Babel, Immeuble les oliviers, 2<sup>ème</sup> étage Appartement B9, Les Berges du Lac, Tunis, Tunisie, représentée par son Directeur Général, Monsieur Helmi SEJIL, ci- après désignée « **DIGITAL VIRGO TUNISIE** » ;

**ORANGE TUNISIE** et **DIGITAL VIRGO TUNISIE** étant désignées conjointement les « **Organisateurs** ».

### **ARTICLE 2 : DUREE DU JEU ET PARTICIPATION**

Le jeu CASH MA YOUFECH se déroule sur une période de 90 jours allant du Lundi 12 Avril 2021 à partir de 00 :00 :00 jusqu'à Samedi 10 Juillet 2021 à 23 :59 :59.

Ce jeu est sans obligation d'achat.

Sont exclues de toute participation à ce jeu, les personnes travaillant pour les comptes des Organisateurs, le Notaire et l'Huissier en charge des présentes conditions, ainsi que leurs ascendants et descendants et de façon générale, toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration du présent règlement, ainsi que les membres de sa famille.

### **ARTICLE 3 : MODALITES DE PARTICIPATION**

Le jeu est un QUIZ qui se compose d'une série de questions auquel le participant doit répondre de façon correcte. L'inscription au jeu se fait par SMS, Chatbot, application mobile et site web et par l'envoi d'un courrier postal à l'adresse d'Orange Tunisie ou par l'envoi d'un fax au numéro 71 96 09 71.

#### **3.1 Inscription par courrier**

Il suffit au participant de :

- Remplir la demande de participation se trouvant sur le site Orange : [www.orange.tn](http://www.orange.tn) dont une copie est jointe en Annexe 1.
- L'envoyer à l'Attention du Directeur Général Adjoint à l'adresse mail suivante : [Assistance@orange.com](mailto:Assistance@orange.com);

### **3.2 Inscription par SMS :**

La participation au jeu se déroule selon les phases suivantes :

#### **a) Phase PREMIUM**

Le participant est invité à s'inscrire au premier (1er) niveau du jeu pour gagner en envoyant par SMS le mot-clé « **Cash** » ou « **Oui** » au 85850.

Le participant bénéficiera d'une offre de bienvenue d'une durée de 3 jours durant lesquels la participation sera gratuite. A partir du 4ème jour l'abonnement au **club PREMIUM** sera facturé 600 millimes par jour, et donnera aux participants l'accès au service de contenu (Portail d'information sportive).

Les participants ils recevront par SMS jusqu'à 3 Questions / Jour auxquelles Ils pourront, s'ils le souhaitent, répondre par SMS au 85850 par « 1 » ou « 2 » gratuitement.

Dans le cas d'une bonne réponse, il sera inscrit automatiquement dans la base PREMIUM.

#### **b) Phase TURBO ZONE**

Pour permettre au participant inscrit au club PREMIUM de continuer à jouer et d'accéder à d'avantage de questions et pour cumuler des points supplémentaires dans le Jeu CASH MA YOUFECH, le participant peut participer au deuxième (2ème) niveau du jeu en envoyant le mot clé « **OK** » au 85850. Le participant sera facturé 900 millimes par jour, et donnera aux participants l'accès au service de contenu (Portail d'information sportive).

Les participants recevront par SMS jusqu'à 5 Questions / Jour auxquelles Ils pourront, s'ils le souhaitent, répondre par SMS au 85850 par « 1 » ou « 2 » gratuitement.

Dans le cas d'une bonne réponse, ils seront inscrits automatiquement dans la base TURBO ZONE.

#### **c) PACK PRO**

Pour permettre au participant inscrit au club TURBO ZONE de continuer à jouer et d'accéder à d'avantage de questions et pour cumuler des points supplémentaires dans le Jeu CASH MA YOUFECH, le participant peut participer au Troisième (3ème) niveau du jeu en envoyant le mot clé « **T** » au 85850. Le prix du SMS est de 900 millimes/pack. Cinq cents (500) points seront offerts au Participant ainsi qu'un pack de 8 questions. Il pourra y répondre s'il le souhaite en envoyant le chiffre un (1) ou le chiffre deux (2) en fonction de la proposition de réponse choisie.

Chaque envoi d'une réponse par SMS déclenche la réception d'un nouveau SMS indiquant au participant si sa réponse est correcte ou fautive et formulant la question suivante.

Dans le cas d'une bonne réponse, il sera inscrit automatiquement dans la base TURBO ZONE.

Pour connaître son score, le participant peut envoyer gratuitement à tout moment le mot clé "**SCORE**" au numéro court 85850.

Les participants au Jeu, pourront à tout moment sortir du jeu, pour cela il suffira d'envoyer gratuitement par SMS au numéro 85850 le mot clé « **STOP** » et ne recevront plus de messages SMS liés au Jeu.

### **3.3 Via l'application Mobile :**

Le Participant peut aussi s'inscrire gratuitement au jeu via l'application mobile CASH MA YOUFECH où il devra renseigner son numéro de téléphone et recevra gratuitement un SMS MT avec un code PIN pour confirmer sa participation.

Les participants bénéficieront d'une offre de bienvenue de 3 jours durant laquelle la participation est gratuite. A partir du 4<sup>ème</sup> jour, l'abonnement au club **PREMIUM** sera facturé 600 millimes par jour. Le participant bénéficie de l'accès au service de contenu (Portail

d'information sportive) et recevra par SMS jusqu'à 3 Questions par jour auxquelles ils pourront répondre gratuitement.

Ils pourront aussi, s'ils le souhaitent, poursuivre le jeu et rejoindre la phase **TURBO ZONE** pour cumuler plus de points. L'abonnement au club **TURBO ZONE** sera facturé 900 millimes par jour. Les participants bénéficieront de l'accès au service de contenu (Portail d'information sportive) et ils recevront jusqu'à 5 questions par jour auxquelles ils pourront répondre gratuitement.

Ils pourront aussi, s'ils le souhaitent, poursuivre le jeu et rejoindre la phase **PACK PRO** pour cumuler des points supplémentaires. Cinq cents (500) points seront offerts ainsi qu'un pack de 8 questions digitales avec images et plusieurs alternatives de réponses.

A la dernière question le participant sera informé qu'il a atteint son quota de questions et il pourra acheter de nouveaux packs de questions au même prix (900 millimes TTC).

Pour gagner plus de points gratuitement le participant peut tourner la roulette et jouer les jeux HTML5.

### **3.4 Via le Site Web dédié au jeu**

Le Participant peut aussi s'inscrire gratuitement au jeu via l'application mobile CASH MA YOUFECH où il devra renseigner son numéro de téléphone et recevra gratuitement un SMS MT avec un code PIN pour confirmer sa participation.

Les participants bénéficieront d'une offre de bienvenue de 3 jours durant laquelle la participation est gratuite. A partir du 4<sup>ème</sup> jour, l'abonnement au club **PREMIUM** sera facturé 600 millimes par jour. Le participant bénéficie de l'accès au service de contenu (Portail d'information sportive) et recevra par SMS jusqu'à 3 Questions par jour auxquelles ils pourront répondre gratuitement.

Ils pourront aussi, s'ils le souhaitent, poursuivre le jeu et rejoindre la phase **TURBO ZONE** pour cumuler plus de points. L'abonnement au club **TURBO ZONE** sera facturé 900 millimes par jour. Les participants bénéficieront de l'accès au service de contenu (Portail d'information sportive) et ils recevront jusqu'à 5 questions par jour auxquelles ils pourront répondre gratuitement.

Ils pourront aussi, s'ils le souhaitent, poursuivre le jeu et rejoindre la phase **PACK PRO** pour cumuler des points supplémentaires. Cinq cents (500) points seront offerts ainsi qu'un pack de 8 questions digitales avec images et plusieurs alternatives de réponses.

A la dernière question le participant sera informé qu'il a atteint son quota de questions et il pourra acheter de nouveaux packs de questions au même prix (900 millimes TTC).

Pour gagner plus de points gratuitement le participant peut tourner la roulette et jouer les jeux HTML5.

### **3.5 Via l'application Facebook et le Chatbot :**

Le participant peut aussi s'inscrire gratuitement au jeu via l'application Facebook sur la page d'orange Tunisie (fb.com/orange.tn), ou le Chatbot ( <https://m.me/cash.ma.youfech> ) où il devra renseigner son numéro de téléphone et recevra gratuitement un SMS MT avec un code PIN pour confirmer sa participation.

Le Participant peut aussi s'inscrire gratuitement au jeu via l'application mobile CASH MA YOUFECH où il devra renseigner son numéro de téléphone et recevra gratuitement un SMS MT avec un code PIN pour confirmer sa participation.

Les participants bénéficieront d'une offre de bienvenue de 3 jours durant laquelle la participation est gratuite. A partir du 4<sup>ème</sup> jour, l'abonnement au club **PREMIUM** sera facturé 600 millimes par jour. Le participant bénéficie de l'accès au service de contenu (Portail d'information sportive) et recevra par SMS jusqu'à 3 Questions par jour auxquelles ils pourront

répondre gratuitement.

Ils pourront aussi, s'ils le souhaitent, poursuivre le jeu et rejoindre la phase TURBO ZONE pour cumuler plus de points. L'abonnement au club **TURBO ZONE** sera facturé 900 millimes par jour. Les participants bénéficieront de l'accès au service de contenu (Portail d'information sportive) et ils recevront jusqu'à 5 questions par jour auxquelles ils pourront répondre gratuitement.

Ils pourront aussi, s'ils le souhaitent, poursuivre le jeu et rejoindre la phase **PACK PRO** pour cumuler des points supplémentaires. Cinq cents (500) points seront offerts ainsi qu'un pack de 8 questions digitales avec images et plusieurs alternatives de réponses.

A la dernière question le participant sera informé qu'il a atteint son quota de questions et il pourra acheter de nouveaux packs de questions au même prix (900 millimes TTC).

Pour gagner plus de points gratuitement le participant peut tourner la roulette et jouer les jeux HTML5.

#### **ARTICLE 4 : ATTRIBUTION DES POINTS**

Les points seront attribués à chaque participant suivant la phase du jeu où il est inscrit.

##### **a) Règles obtention des points :**

###### **Phase PREMIUM :**

Chaque bonne réponse donne droit à trois cents (300) points dans la base PREMIUM (PREMIUM DATA BASE) et chaque mauvaise réponse donne droit à cent (100) points dans la base PREMIUM (PREMIUM DATA BASE).

###### **Phase TURBO ZONE :**

Chaque bonne réponse donne droit à cinq cents (500) points dans la base TURBO ZONE (TURBO ZONE DATA BASE) et chaque mauvaise réponse donne droit à deux cents (200) points dans la base TURBO ZONE (TURBO ZONE DATA BASE).

###### **Phase PACK PRO :**

Chaque pack acheté donne droit à cinq cents (500) points.

Chaque bonne réponse donne droit à cinq cents (500) points dans la base TURBO ZONE (TURBO ZONE DATA BASE), et feront l'objet d'un système de BONUS.

Chaque mauvaise réponse donne droit à deux cents (200) points dans la base TURBO ZONE (TURBO ZONE DATA BASE).

Le nombre de points correspond au nombre d'apparition du numéro de téléphone (MSISDN) du participant lors des éventuels tirages au sort.

Plus le nombre de points est grand, plus le participant aura de chance d'être tiré en cas de tirage au sort.

A titre d'exemple, un score de 200 points correspond à 200 apparitions (ou participations) du numéro de téléphone du participant dans la base lors du tirage au sort. C'est aussi son score dans la course aux lots qui sont attribués à celui qui obtient le meilleur score pendant une période donnée du Jeu.

##### **b) Système de BONUS (Phase PACK PRO) :**

Plusieurs types de bonus pour le mode Quiz Mo/Mt (Phase PACK PRO) restent également disponibles.

#### **ARTICLE 5 : DESIGNATION DES LOTS**

Les lots seront répartis comme suit :

- Neuf (09) lots cash d'une valeur de 5 000 DT TTC chacun pour neuf (09) gagnants issus de la base PREMIUM et TURBO ZONE tirés au sort conformément au calendrier joint en annexe 2.
- Deux (02) lots cash d'une valeur de 20 000 DT TTC chacun pour deux (02) gagnants issus de la base PREMIUM et TURBO ZONE tirés au sort conformément au calendrier joint en annexe 2.
- Un (01) lot cash d'une valeur de 50 000 DT TTC chacun pour un (01) gagnant issu de la base PREMIUM et TURBO ZONE tirés au sort conformément au calendrier joint en annexe 2.

La valeur totale des lots est 135 000 dinars TTC (y compris toutes taxes ou toutes autres éventuelles taxes ou retenue à la source).

Tout MSISDN déclaré Gagnant d'un lot basé sur Meilleur score voit son score de points remis à Zéro.

Conformément à la loi des finances, une retenue à la source de 25% est appliquée sur tous les montants payés en espèce aux gagnants.

Le calendrier des tirages au sort fait l'objet de l'annexe 2 jointe au présent règlement.

## **ARTICLE 6 : DESIGNATION DES GAGNANTS**

### **6.1 Désignation des GAGNANTS des lots cash de 5 000 dinars TTC :**

Neuf lots cash hebdomadaires de 5 000 dinars TTC seront attribués aux gagnants issus de la base PREMIUM et TURBO ZONE qui auront donné au minimum une bonne réponse par jour.

Si plus d'un participant a donné au minimum une bonne réponse par jour, la désignation du gagnant se fera sur la base des MSISDN de ces participants par le biais d'un tirage au sort conformément au calendrier joint en annexe 2.

### **6.2 Désignation des GAGNANTS des lots cash de 20 000 dinars TTC :**

Deux (02) gagnants seront désignés pour les lots cash de 20 000 dinars TTC pour la base PREMIUM et TURBO ZONE comme suit :

- Un premier lot de 20 000 dinars TTC sera attribué à partir de la base de données PREMIUM et TURBO ZONE pour la période du 12 Mai 2021 au 13 Juin 2021 et ce, le Dimanche 13 Juin 2021 ;

Si durant la période susmentionnée, plus d'un participant ont donné au minimum une bonne réponse, la désignation du gagnant se fera sur la base des MSISDN de ces participants par le biais d'un tirage au sort qui aura lieu conformément au calendrier joint en annexe 2.

- Un deuxième lot de 20 000 dinars TTC sera attribué au participant ayant, obtenu le Meilleur score durant la période du 12 Avril 2021 au 10 Juillet 2021 et ce, le samedi 10 Juillet 2021.

Si durant la période susmentionnée, plus d'un participant ont atteint le meilleur score, le gagnant est celui qui arrive le premier au meilleur score sur la base des MSISDN.

### **6.3 Désignation du GAGNANT des lots cash de 50 000 dinars TTC :**

Un (01) gagnant sera désigné pour le lot cash de 50 000 dinars TTC pour la base PREMIUM et TURBO ZONE le lot de 50 000 dinars TTC sera attribué à partir de la base de données PREMIUM et TURBO ZONE pour la période du 12 Avril 2021 au 11 Mai 2021 et ce, le mardi 11 Mai 2021 ;

Si durant la période susmentionnée, plus d'un participant ont donné au minimum une bonne réponse, la désignation du gagnant se fera sur la base des MSISDN de ces participants par le biais d'un tirage au sort qui aura lieu conformément au calendrier joint en annexe 2.

Le score de chaque gagnant avec Max de points est remis à zéro.

Les gagnants seront contactés soit sur le numéro de téléphone indiqué dans le courrier, soit sur le numéro mobile qui a été utilisé pour participer au jeu.

Chaque tirage au sort tirera cinq (5) numéros (le 1<sup>er</sup> numéro qui est le numéro gagnant et 4 numéros de substitution), le premier numéro dans la liste sera contacté, s'il est injoignable, les numéros de substitution seront contactés un à un suivant l'ordre du tirage.

Les participants sont informés que toutes les données fournies sont nécessaires à la prise en compte de leur participation au jeu et à la dotation des lots.

Les participants sont par conséquent tenus de s'assurer de la validité de ces mentions.

La participation au jeu « CASH MA YOUFECH » emporte l'acceptation par les participants de toutes les clauses du présent règlement et de tous ses éventuels avenants.

#### **ARTICLE 7 : REMISE DES LOTS**

La remise des lots se fera au siège social d'Orange Tunisie, sis à Immeuble Orange, Avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003, Tunis.

Les lots seront remis aux gagnants par chèque.

Les gagnants autorisent Orange Tunisie à vérifier leurs coordonnées (adresse postale et/ou numéro de téléphone). A ce titre, chaque gagnant qui se présente pour récupérer son lot devra être muni d'une pièce d'identité prouvant qu'il est le propriétaire de la ligne qui a été utilisée (par courrier, SMS ou fax) pour participer au jeu, si le gagnant n'en n'est pas propriétaire, il devra impérativement présenter dans un délai ne dépassant pas les trente (30) jours à partir de la date prévue pour la remise des lots, une procuration du propriétaire du numéro.

A défaut, le gagnant sera disqualifié et le lot gagné sera perdu pour le participant et demeurera acquis pour les Organismes.

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non-cessibles.

Par ailleurs, les Organismes se réservent le droit de remplacer les lots annoncés par un prix de valeur équivalente. Les Organismes ne sauraient être tenus responsables de toute avarie, vol ou perte intervenus après réception des lots par les participants. Enfin, les Organismes déclinent toute responsabilité en cas d'incident qui pourrait survenir à l'occasion de l'utilisation ou de la jouissance des lots gagnés.

Par ailleurs, les gagnants s'engagent à respecter l'image de marque d'Orange Tunisie et ne rien entreprendre qui puisse y nuire.

#### **ARTICLE 8 : REMBOURSEMENT**

Le coût du SMS pour la participation au présent jeu est remboursé dans la limite d'un (1) SMS par participant au prix TTC du SMS.

Les demandes de remboursement devront être adressées au plus tard trente (30) jours après la date de participation au jeu et avant la date de fin du jeu (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : La société **DIGITAL VIRGO TUNISIE** – S.A, Rue du Lac Turkana, Résidence Babel, App B9, Les Berges du Lac 1053- Tunis.

Toute demande de remboursement ne contenant pas les informations ci-dessous ne pourra pas être traitée :

- Le nom du jeu ;
- Le numéro SMS concerné (85850) ;
- L'heure et la date d'envoi du SMS ;
- Une copie du contrat d'abonnement d'Orange Tunisie par lequel les messages ont été envoyés ;

Dans ce cas, la société **DIGITAL VIRGO TUNISIE** procédera au remboursement dudit SMS dans un délai de six (6) mois soit par Opération de recharge pour les lignes prépayées soit par cash pour les lignes post-payées.

### **ARTICLE 9 : EXPLOITATION DES DONNEES PERSONNELLES DES GAGNANTS**

Tous les gagnants du présent jeu autorisent les Organismes à utiliser leurs noms, prénoms et photos et éventuellement vidéos à toutes fins publicitaires jugées nécessaires et renoncent expressément par la présente à toute indemnité ou rémunération en découlant, et ce pour une durée de cinq (05) ans qui commence à courir à compter de la date prévue pour la remise des lots.

### **ARTICLE 10 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi organique n°2004-63 du 27/07/2004 relative à la protection des données à caractère personnel.

Tous les participants au jeu disposent en application de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification des données les concernant.

Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à l'adresse suivante : Immeuble Orange Tunisie, avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis.

### **ARTICLE 11 : LIMITATION DE RESPONSABILITE**

Les SMS Mo et MT qui n'arriveraient aux participants pendant la durée du jeu pour quelle que raison que ce soit n'entraînent pas la responsabilité des Organismes qui, de bonne foi, s'en remettent à la diligence du réseau.

### **ARTICLE 12 : ACCEPTATION DU REGLEMENT**

La participation au jeu Cash Ma Youfch entraîne l'entière acceptation des dispositions du présent règlement dans son intégralité, en ce compris d'éventuelles modifications ultérieures ou annulations pouvant être rendues nécessaires, par exemple, en cas de force majeure.

Les participants renoncent à tout recours portant sur les conditions d'organisation du jeu, son déroulement ainsi que ses résultats.

Le participant est seul responsable en cas de fraude de sa part par quelque moyen que ce soit et toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant.

Les Organismes trancheront souverainement tout litige relatif au jeu et à ses conditions.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application des présentes conditions, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants.

Les Organismes se réservent le droit pour quelque raison que ce soit, de prolonger ou d'annuler le présent jeu.

### **ARTICLE 13 : CONVENTION DE PREUVE**

Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultant des systèmes du jeu des Organismes ont force probante dans tout litige quant aux éléments de connexion et au traitement informatique desdites informations relatives au présent jeu.

A ce titre, toute participation ou tentative de participation par un moyen autre que celui déterminé par le présent règlement ainsi que toute participation frauduleuse sera traitée conformément au présent article et entraînera la disqualification immédiate, et, le cas échéant, la perte immédiate de tout lot gagné frauduleusement, tout cela sans préjudice de toute action pénale que les Organismes pourraient tenter et de tous dommages et intérêts qu'ils pourraient réclamer.

Le participant est seul responsable en cas de fraude de sa part par quelque moyen que ce soit et toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant.

**ARTICLE 14 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Les participants admettent sans réserve que le simple fait de participer à ce jeu les soumet obligatoirement aux lois tunisiennes, notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait du jeu objet des présentes ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci, et ce sans préjudice des éventuelles règles de conflits de lois pouvant exister.

Tout litige entre les Parties relève de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis I.

**ARTICLE 15 : RESOLUTION DES LITIGES ENTRE LES ORGANISATEURS**

Les Organismes s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement. En cas de désaccord définitif, et sous réserves des dispositions légales, les tribunaux de Tunis 1 seront seuls compétents.

**ARTICLE 16 : DEPOT DU REGLEMENT ET TIRAGES AU SORT**

Le présent règlement est déposé chez le Notaire, Maître Abdel Malek RIAHI dont le cabinet est sis 9 Bis, rue Chedli GTARI, El Kram, Tunis, dépositaire du règlement et sera adressé, à titre gratuit à chaque demandeur à l'adresse suivante Le Notaire, Maître Abdel Malek RIAHI dont le cabinet est sis 9 Bis, rue Chedli GTARI, El Kram, Tunis.

Le timbre nécessaire à la demande d'une copie du règlement sera remboursé sur simple demande sur la base du tarif en vigueur.

Les tirages au sort seront réalisés sous le contrôle de l'Huissier de justice, Maître Mohamed TRABELSI dont le cabinet est sis à Imm. Bou Chikh, Chouchet Radès, Ben Arous.

**Fait à Tunis le 12/04/2021.**

**P/ ORANGE TUNISIE  
Le Directeur Général  
M. Thierry MILLET**

**P/ DIGITAL VIRGO TUNISIE  
Le Directeur Général  
Monsieur Helmi SEJIL**



**ANNEXE 1 - LETTRE DE PARTICIPATION AU JEU CASH MA YOUFECH**

Tunis le : \_\_\_\_\_  
**Orange Tunisie S.A**  
**Immeuble Orange Tunisie**  
**Avenue du Cheikh Mohamed**  
**Fadhel Ben Achour**  
**Centre Urbain Nord 1003**  
**Tunis**

**Objet** : Demande de participation au jeu Cash Ma Youfech.

A l'Attention du Directeur Général Adjoint d'Orange Tunisie S.A

Cher Monsieur,

Je soussigné, Melle/ Mme/ Mr \_\_\_\_\_ titulaire de la CIN N° : \_\_\_\_\_ et du N° téléphone \_\_\_\_\_ viens par la présente exprimer mon souhait de participer au Jeu Cash Ma Youfech.

Je viens également par la présente, autoriser ORANGE TUNISIE S.A. à m'envoyer les SMS nécessaires pour être informé du résultat de ma participation au jeu.

Je déclare avoir lu le règlement du jeu et approuvé toutes ses conditions.

**Nom et Prénom**

**Signature**

## ANNEXE 2 - CALENDRIER DES TIRAGES AU SORT

### Lots Cash 5000 dinars

Num	Date	Type de tirage
1	Dimanche 18 avril 2021	Tirage au sort
2	Dimanche 25 avril 2021	Tirage au sort
3	Dimanche 2 mai 2021	Tirage au sort
4	Dimanche 23 mai 2021	Tirage au sort
5	Dimanche 30 mai 2021	Tirage au sort
6	Dimanche 6 juin 2021	Tirage au sort
7	Dimanche 20 juin 2021	Tirage au sort
8	Dimanche 27 juin 2021	Tirage au sort
9	Dimanche 4 juillet 2021	Tirage au sort

### Lots Cash 50 000 dinars

Num	Date	Désignation
1	<b>Mardi 11 Mai 2021</b> : relatif à la période du Lundi 12 Avril 2021 00 :00 :00 au Mardi 11 Mai 2021 23 :59 :59	Tirage au sort

### Lots Cash 20 000 dinars

Num	Date	Désignation
1	<b>Dimanche 13 Juin 2021</b> : relatif à la période du mercredi 12 Mai 2021 00 :00 :00 au Dimanche 13 Juin 2021 23 :59 :59	Tirage au sort
2	<b>Samedi 10 Juillet 2021</b> : relatif à la période du lundi 12 Avril 2021 00 :00 :00 au Samedi 10 Juillet 2021 23 :59 :59	Meilleur score de la période*